



16ème Rassemblement du moto-club Riviérois Étape Intermédiaire Tourisme

Rivière Sur Tarn le 17 et 18 juin 2023

Pour la seizième édition le moto-club Riviérois et la Ligue Motocycliste Occitanie Organise un week-end dans les gorges du Tarn. L'accueil salle des activités 12640 Rivière-sur-Tarn Le but de ce rassemblement passé un week-end sympathique dans une ambiance où règne bon humeur et convivialité regroupée des moto-clubs et des chevaliers de la route sans oublier les lecteurs du journal des motards.

Programme : **Tu auras droit à** : cadeau de bienvenue, samedi midi Paella, Repas du soir (soirée animée par Alain) hébergement en mobil-home (4 et 6 personnes) avec draps fourni au camping des gorge du Tarn. Le repas du dimanche midi sera préparé et servi devant vous l'aligot saucisse et visite surprise. Sans oublier la tombola de notre partenaire HOBBY MOTO. Ton inscription doit nous parvenir avant le 30 mai dûment rempli.

Joindre une enveloppe timbrée pour ceux qui n'ont pas d'adresse mail pour la réponse a :
Moto-club Riviérois 34 rte de Millau 12640 RIVIERE/SUR/TARN

Possibilité d'arriver le vendredi soir avec hébergement au camping me contacter !!

TARIF de ce week-end est de 80.00 € par personne.

Places limitées à 110 personnes

Demande d'inscription à retourner avant le 15 mai 2023 où clôturée avant !!!!!



ETAPE INTERMEDIAIRE TOURISME FFM

LE 17 et 18 juin 2023 à RIVIERE/SUR/TARN 12

Epreuve 5004

REGLEMENT INTERIEUR

Art.1 Le Moto-Club Rivérois organise le 17 et 18 juin 2023, le « 16^{ème} Rassemblement du moto-club Rivérois ».

Art.2 Les rassemblements du Championnat de France de Tourisme sont ouverts aux titulaires d'une licence FFM en cours de validité. Seuls les détenteurs d'une licence FFM Tourisme (NTO) en cours de validité peuvent prétendre aux différents classements du championnat de France de Tourisme. Les participants s'inscrivent via le formulaire d'inscription spécifique à chaque épreuve disponible sur le site de la FFM. Les organisateurs peuvent ouvrir leurs épreuves à des personnes non licenciées mais ces dernières ne pourront prétendre à figurer aux divers classements établis ni à aucun avantage réservé aux licenciés. Dans ce cas les licenciés FFM bénéficient d'une priorité d'inscription.

Art.3 Cette étape intermédiaire compte pour le championnat de France tourisme.

Art.4 L'accueil se fera le samedi, à partir de 10h00 jusqu'à 12h. Les contrôles lors de votre arrivée se feront aux mêmes horaires. Le pointage pour les balades se fera après celle-ci à Rivière/S/Tarn (12) avant la remise des prix.

Vous devrez impérativement nous présenter votre permis de conduire et votre attestation d'assurance lors votre arrivée pour le pointage. Les concurrents se présentant hors de ces horaires ne seront pas classés.

Art.5 Il vous sera envoyé le programme, en mail ou par courrier pour confirmation de votre inscription.

Art.6 Les frais du séjour sont fixés à 80€ par personne, à joindre au bulletin d'inscription, un par moto, accompagnés d'une enveloppe timbrée pour la confirmation si pas d'adresse

(Signature)

mail. Afin de répondre au mieux aux exigences de chacun et dans un souci d'organisation, votre inscription sera enregistrée et valable qu'une fois le paiement effectué.

Cette inscription comprend :

Un cadeau de bienvenue, repas du samedi midi, repas du soir avec animation.
Couchage au camping des gorges du Tarn (Rivière/Sur/Tarn) en mobil home avec draps fournis, petit déjeuner, pause-café fouace, aligot-saucisses, et visite. Balades organisées et encadrées.

Art.7 Une tombola avec notre concessionnaire KTM Millau Hobby Moto

Art.8 Date des inscriptions au plus tard le 15 mai 2023 dans la limite des places disponibles.

Art.9 Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas d'accident ou incident durant toute la durée de la manifestation, vous restez responsables pénalement et pécuniairement de vos actes.

Aucun alcool ne sera servi avant les balades.

Art.10 En s'inscrivant, chaque participant nommé sur le bulletin s'engage à respecter le présent règlement, les injonctions des organisateurs et les lieux de réception.

Art.11 En cas d'annulation, *il ne sera effectué aucun remboursement* sauf cas particuliers, Hospitalisation avec certificat à l'appui. Les conditions atmosphériques ne sont pas considérées comme un motif d'annulation valable, de même si vous ne vous présentez pas.

Art.11 les participants acceptent d'être photographiés, filmés et d'avoir leur voix enregistrée par le moto-club ou toute autre société autorisée dans le cadre du rassemblement.

Les personnes ne souhaitant pas céder leur droit à l'image peuvent le faire auprès de l'organisateur article 9 du code civil

(<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32103>)

Art.13 Adressez votre bulletin d'inscription, à : Moto-Club RIVIEROIS 34 routes de Millau
12640 RIVIERE/SUR /TARN

Fait à Rivière-sur-Tarn, le 01 février 2023

Pour faire valoir ce que de droit,

VISA de la ligue

Le 21/03/2023
PO/ Bernard Boillot

Le Président du M.C.R.

Visa club

Eric BOYER

AS





RASSEMBLEMENT DU 17 et 18 juin 2023

Étape intermédiaire du Championnat de France Tourisme *Bienvenue au 16^{ème} rassemblement du moto-club*

SAMEDI 17 juin

A partir de 10h00 Accueil des participants a la **salle des activités (12)**

Vérification permis, assurance pilote, licence tourisme FFM et validation des carnets

Remise du cadeau souvenir

12H Repas

14H30 Départ pour la balade 90km

17H45 Arriver au camping des Gorges Tarn (hébergement en mobil home et drap fourni)

18H00 Apéritif (pour ceux qui le désirent)

20H15 Diner (salle des activités)

22H00 Soirée

Bonne nuit à tous et toutes

DIMANCHE 18 juin

7H00 Réveil

7H15 à 8H15 Petit déjeuner

8H45 Départ pour la balade et visite surprise avec pause café fouace 60 km

12H00 **Arriver à la salle des activités**

12h10 pointage des carnets pour les balades

12h30 Remise des coupes et Kir en présence du Maire et du conseiller Départementale.

12H45 Tirage de la tombola

13H15 Déjeuner (aligot saucisse)

14H45 FIN

FIN DU RASSEMBLEMENT

Le Moto-Club Riviérois vous remercie d'avoir participé à cette étape





16^{ème} rassemblement du Moto Club Riviérois et étape intermédiaire tourisme FFM

Le 17 et 18 juin 2023

Bulletin d'inscription à retourner avant le 15 mai 2023

Le Pilote N° Licence.....

Nom : Prénom : Né le :/...../.....

Adresse :

Téléphone :

Mail :@.....

Ville : Code Postal :

Passager (gère) N° Licence.....

Nom : Prénom : Né(e) le :/...../.....

La Moto

Marque : Type (cm³) : Année :

Nom du Club :



Ci-joint mon règlement de 80€ par personne

À l'ordre du Moto Club Riviérois

Merci de joindre une enveloppe timbrée si vous n'avez pas de mail

Adresse : MOTO-CLUB RIVIEROIS 12640 Rivière sur Tarn

